

Rapport d'impact 2025

Allianz Epargne Actions Solidaire



Période : 01/01/2025 – 31/12/2025

Date de publication : avril 2025

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence d'Allianz Epargne Actions Solidaire.
Le capital investi n'est pas garanti. En savoir plus : www.finance-fair.org



Une exigence de transparence



Ce rapport d'impact présente de manière détaillée l'activité du fonds en 2025, tant sur le plan financier que sur le volet solidaire. Il vise à rendre compte concrètement de l'utilisation des capitaux confiés et des effets générés, en cohérence avec les exigences du label Finansol*.

L'année 2025 a été marquée par un environnement de marché volatil, dominé par des tensions commerciales et géopolitiques, ainsi que par des anticipations d'assouplissement monétaire. Dans ce contexte, les marchés actions de la zone euro ont enregistré une forte progression, avec une hausse de 23,7% de l'indice MSCI EMU.

Fonctionnement du fonds

Conformément à sa vocation solidaire, le fonds Allianz Épargne Actions Solidaire repose sur une structure dite « 90/10 », combinant deux poches d'investissement complémentaires :

- **une poche solidaire**, représentant entre 5 % et 10 % de l'actif, investie directement dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire à forte utilité sociale ;
- **une poche majoritaire** investie en actions cotées de la zone euro, sélectionnées selon une approche d'investissement responsable intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Cette structure permet d'associer un financement direct d'acteurs à impact social à une gestion financière diversifiée visant la performance à long terme.

* Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence d'Allianz Épargne Actions Solidaire. Le capital investi n'est pas garanti. Le fait que le fonds ait obtenu ce label ne signifie pas pour autant qu'il réponde à vos propres objectifs en matière de développement durable. En savoir plus sur le label Finansol : www.finance-fair.org





Allocation solidaire

2
entreprises

de l'ESS financées, disposant de l'agrément ESUS

6,0%

de l'encours en financements solidaires

4,3m€

montant des financements solidaires à fin 2025

En 2025, le fonds a maintenu son engagement en faveur d'organismes œuvrant pour la réinsertion par l'emploi, l'accès au logement et le microcrédit. Ces investissements, réalisés sous forme de billets à ordre et de participations en capital, s'inscrivent dans une logique de long terme visant à soutenir le développement d'acteurs à forte utilité sociale.

Au 31 décembre 2025, les financements solidaires s'élèvent à 4,3 millions d'euros, soit 6,0% de l'encours total du fonds. Ils sont intégralement alloués à deux entreprises de l'économie sociale et solidaire bénéficiant de l'agrément

ESUS et partenaires de longue date : l'**Adie** (48%) et **Habitat & Humanisme** (52%).

L'année a été marquée par une activité de renouvellement et de renforcement des positions. À la suite du remboursement de quatre billets à ordre pour un montant total de 850 000 euros, le fonds a procédé à de nouveaux investissements, avec la souscription de billets à ordre émis par Habitat & Humanisme (700 000 euros) et par l'ADIE (500 000 euros). En complément, l'exposition en capital a été renforcée via la souscription de 2 000 actions de la Foncière Habitat & Humanisme, pour un montant de 300 000 euros.

Ces investissements contribuent **directement au financement d'acteurs intervenant auprès de publics fragiles, notamment dans les domaines de l'inclusion financière et de l'accès au logement.**



Habitat & Humanisme

En 2024, Habitat & Humanisme a continué à jouer un rôle majeur dans la lutte contre le mal-logement et l'exclusion sociale en France. L'association a permis à 1 965 nouvelles familles en difficulté d'accéder à un logement stable. L'organisme a ouvert 9 nouveaux centres d'hébergement d'urgence et d'accueil de réfugiés, accueillant 3 200 personnes. Habitat et Humanisme a également accueilli 344 personnes en situation de handicap ou encore 409 personnes dans le cadre de la protection de l'enfance.

L'association mobilise plus de 6 000 bénévoles. Elle emploie 3 700 salariés, dont 2 550 salariés dans les établissements en gestion directe d'H&H Soins et dans les établissements du réseau Sésame Autisme.

Habitat et Humanisme Soins propose des solutions innovantes d'habitat et de services dans l'objectif de compléter et repenser l'hébergement en EHPAD, retarder la perte d'autonomie et permettre aux personnes vulnérables de garder une vraie place dans la société. Pour cela elle compte 57 EHPAD, dont 1 nouvel établissement en 2024. Elle dispose également de tiers-lieux favorisant le lien social et le bien-être des personnes isolées. Un tiers-lieu a ouvert en 2024 sur le site de l'EHPAD Saint-Joseph à Lorient (26).



Adie

En 2024, l'Adie a poursuivi avec force et conviction son engagement aux côtés de celles et ceux qui entreprennent sans avoir accès au crédit bancaire. Ce sont 46 522 financements qui ont été octroyés, permettant à 16 687 créateurs d'entreprises d'obtenir un financement. L'association dispose de 95 879 clients actifs, favorisant ainsi l'autonomie économique de personnes souvent exclues du système bancaire traditionnel.

En 2024, l'Adie a prêté 185 M€ à plus de 34 659 personnes, sous forme de microcrédits ou de prêts apport en capital, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 195 agences partout en France hexagonale et en Outre-mer.

L'impact social de l'Adie se traduit par le soutien apporté à des populations vulnérables : 49 % des entrepreneurs financés se situent sous le seuil de pauvreté, et 33 % perçoivent les minima sociaux. L'Adie favorise également l'entrepreneuriat féminin, avec 45 % de femmes parmi les entrepreneurs financés mais aussi celui des jeunes avec 27 % des entrepreneurs étant des jeunes de moins de 30 ans. Au-delà du financement, l'Adie offre un accompagnement personnalisé et des formations, notamment via l'« atelier des solutions » et des « entretiens diagnostics », pour aider les entrepreneurs à surmonter les difficultés. L'Adie s'engage également pour une économie plus durable en soutenant les entrepreneurs qui intègrent des pratiques respectueuses de l'environnement.

Allocation en actions cotées de la zone euro

Le fonds est majoritairement investi en actions cotées de la zone euro, sélectionnées selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR) reposant sur une analyse approfondie des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette analyse conduit à privilégier des entreprises présentant des pratiques ESG solides et une gestion maîtrisée de leurs principaux risques extra-financiers.

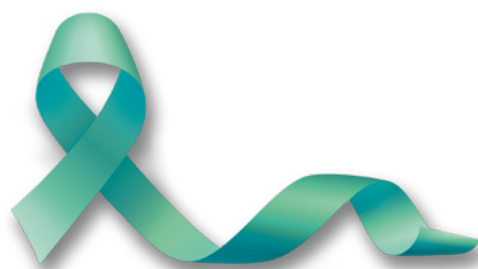
Classé « Article 8 » au sens du règlement SFDR, le fonds promeut notamment des caractéristiques sociales en intégrant de manière systématique l'analyse du capital humain, des conditions de travail et de la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement dans son processus de sélection.

L'allocation privilégie à la fois :

- des entreprises qui présentent une contribution positive sur le plan social, notamment via leurs produits et services, telles que UCB, Danone ou Novonosis ;
- et des entreprises présentant des pratiques sociales particulièrement avancées dans leurs opérations, identifiées comme « best-in-class » selon le pilier social de notre modèle propriétaire (par exemple Schneider Electric, FincoBank ou ASML).

Cette approche vise à intégrer des **considérations sociales dans la gestion actions**, en complément de la poche solidaire qui constitue le principal vecteur d'impact direct du fonds.





Performance financière

En 2025, le fonds a enregistré une performance nette de frais de 16.2% (part C), contre 23.7% pour son indice de référence (indice MSCI EMU).

Au sein de l'allocation actions, la sélection dans le secteur industriel a constitué le principal facteur négatif, en raison principalement de la politique d'exclusion en matière d'armement, qui a conduit à une absence d'exposition aux valeurs de l'aéronautique et défense sur une large partie de l'année, dans un contexte de forte surperformance de ces segments. Cette contrainte a été ajustée à partir de septembre 2025, permettant une adaptation progressive du positionnement du portefeuille. Des contreperformances spécifiques sur certaines valeurs industrielles (Arcadis, Relx) ont également pesé.

L'allocation géographique a contribué négativement, du fait d'une surexposition au marché français, qui a sous-performé en 2025 dans un contexte de risque politique. Par ailleurs, la surpondération de l'immobilier et des services aux collectivités, ainsi que la sélection dans les matériaux de base (DSM-Firmenich), ont eu un impact défavorable.

Malgré ces éléments, plusieurs facteurs ont soutenu la performance relative du portefeuille. La sous-pondération des secteurs de la consommation et de l'énergie a contribué positivement. La sélection de titres dans la consommation de base, portée notamment par Danone,

a été le principal contributeur positif. La sélection dans l'immobilier, via Merlin Properties et Unibail-Rodamco-Westfield, ainsi que l'exposition au secteur bancaire, grâce aux bonnes performances de Commerzbank, Santander et Unicredit, ont également soutenu la performance. Enfin, certains choix spécifiques, notamment Metso, Inditex, Prysmian et UCB, ont contribué positivement.

Dans un contexte de forte hausse des marchés actions, la présence de la poche solidaire, par nature non corrélée aux marchés cotés, a contribué marginalement à l'écart de performance.

Performance brute annuelle du fonds ces 10 dernières années

En %	Portefeuille	Benchmark	Performance active
2025	17,55	23,70	-6,15
2024	8,15	9,49	-1,34
2023	15,55	18,78	-3,23
2022	-13,47	-12,47	-1,06
2021	23,57	22,16	1,41
2020	6,45	-1,02	7,46
2019	26,54	25,47	1,07
2018	-11,64	-12,71	1,06
2017	14,02	12,49	1,53
2016	5,80	4,37	1,43

Données brutes de frais ; calcul à la valeur nette d'inventaire (méthode BVI) sur la base de l'hypothèse selon laquelle les distributions sont réinvesties et excluent la commission de souscription. Les coûts individuels tels que les honoraires, commissions et autres charges n'ont pas été pris en considération et auraient une incidence négative sur la performance s'ils étaient inclus. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les titres mentionnés dans ce document le sont à titre d'illustration uniquement et ne constituent pas une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un titre particulier. Ces titres ne feront pas nécessairement partie du portefeuille au moment de la publication du présent document ou à toute autre date ultérieure.

Allianz Global Investors GmbH

Succursale française
3 boulevard des Italiens
CS 70264
75118 Paris Cedex

fr.allianzgi.com

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. ALLIANZ EPARGNE ACTIONS SOLIDAIRE est un compartiment de la SICAV Allianz Epargne Retraite, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de France. La valeur des actions libellés dans la devise de base peut être soumise à une volatilité fortement accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au regulatory.allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite ; excepté dans les cas d'autorisation express d'Allianz Global Investors GmbH.